

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-dessous le dossier de consultation de l'acheteur COLLEGE MARIE CURIE situé sur la commune de RION DES LANDES.

Article 1 : Objet de la consultation

La présente consultation concerne la fourniture de denrées alimentaires.

Type de Marché :

Marché de fournitures

Procédure et forme de marché :

Les prestations feront l'objet d'un marché passé en procédure adaptée, conformément à l'article R2123-1 du code de la commande publique.

Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment, ne pas donner suite à la consultation pour motifs d'intérêt général.

Les produits demandés :

- Produit n°1 Bouquet garni certifié Bio ou équivalent 3Unité(s) (réponse le 01/09/2025 au plus tard) – Livraison le : 05/09/2025 - 4 jours de délai de livraison
- Produit n°2 Carotte certifié Bio ou équivalent 15Kg (réponse le 01/09/2025 au plus tard) – Livraison le : 05/09/2025 - 4 jours de délai de livraison
- Produit n°3 Champignon de Paris (petit format) certifié Bio ou équivalent 10Kg (réponse le 01/09/2025 au plus tard) – Livraison le : 05/09/2025 - 4 jours de délai de livraison
- Produit n°4 Chou rouge certifié Bio ou équivalent 1Unité(s) (réponse le 01/09/2025 au plus tard) – Livraison le : 05/09/2025 - 4 jours de délai de livraison
- Produit n°5 Concombre certifié Bio ou équivalent 50Unité(s) (réponse le 01/09/2025 au plus tard) – Livraison le : 05/09/2025 - 4 jours de délai de livraison
- Produit n°6 Grenade certifié Bio ou équivalent 5Kg (réponse le 01/09/2025 au plus tard) – Livraison le : 05/09/2025 - 4 jours de délai de livraison
- Produit n°7 Pomme de terre (pomme de terre pour purée) certifié Bio ou équivalent 60Kg (réponse le 01/09/2025 au plus tard) – Livraison le : 05/09/2025 - 4 jours de délai de livraison
- Produit n°8 Prune certifié Bio ou équivalent 15Kg (réponse le 01/09/2025 au plus tard) – Livraison le : 05/09/2025 - 4 jours de délai de livraison
- Produit n°9 Radis rose certifié Bio ou équivalent 5Botte(s) (réponse le 01/09/2025 au plus tard) – Livraison le : 05/09/2025 - 4 jours de délai de livraison
- Produit n°10 Raisin Blanc certifié Bio ou équivalent 20Kg (réponse le 01/09/2025 au plus tard) – Livraison le : 05/09/2025 - 4 jours de délai de livraison
- Produit n°11 Raisin Noir certifié Bio ou équivalent 20Kg (réponse le 01/09/2025 au plus tard) – Livraison le : 05/09/2025 - 4 jours de délai de livraison
- Produit n°12 Salade certifié Bio ou équivalent 30Unité(s) (réponse le 01/09/2025 au plus tard) – Livraison le : 05/09/2025 - 4 jours de délai de livraison

Modalités de livraison :

La livraison aura lieu selon les modalités décrites ci-après : livraison de 7h 30 à 16h00 lundi mardi jeudi vendredi et le mercredi 7h30 à 12h00

Date limite de remise des offres :

01/09/2025, à minuit.

Article 2 : Jugement des offres

Ce jugement sera exécuté dans les conditions prévues à l'article R 2152-7 du code de la commande publique.

Le Pouvoir Adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération conformément aux règles qui régissent cette forme de consultation.

Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :

- Qualité du produit (fraicheur) (Délai le plus court entre la date de fabrication et la date de livraison) – 50%
- Prix (€ HT) – 30%
- Performances matière d'approvisionnement direct (0 ou 1 intermédiaire) (0 intermédiaire correspondant à la meilleure note) – 20%

Pour répondre à ce marché, il vous est demandé de bien vouloir remplir le formulaire suivant :

Lien vers formulaire de réponse de la consultation

Elimination des offres :

- Toute offre remise hors délai sera éliminée.
- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés, dûment remplis et signés.

Coordonnées de l'acheteur :

- COLLEGE MARIE CURIE
- Frédérique BARADEL
- 46 PLACE DE LA LAICITE
- 40370 RION DES LANDES
- Responsable des achats : Karine FISCHER
- Téléphone : 05 58 57 15 15
- Courriel : gest.0400033u@ac-bordeaux.fr

Recours

En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'exécution des dispositions ci-dessus, les parties essaieront de régler à l'amiable des litiges pouvant s'élever entre elles.

Toutefois, dans l'hypothèse où un accord ne pourrait intervenir, il est fait attribution de juridiction au tribunal administratif :

Tribunal Administratif de Pau

